



Commune de
St-Sulpice

Rue du Centre 60 - Case Postale
1025 St-Sulpice - Tél. 021 694 33 50
reception@st-sulpice.ch - www.st-sulpice.ch

FOYER DES PÂQUIS

Chemin des Pâquis 13 – 1025 St-Sulpice

Demande de location - Foyer des Pâquis

Coordonnées du locataire

Nom :

Fournir une copie de votre document d'identité

Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Adresse/Localité :

Conditions de location et d'utilisation

La demande de location doit être transmise au minimum trois semaines précédant la location. Toutes les utilisations du Foyer des Pâquis accueillant du public (événement ouvert au public) sont soumises à une demande d'autorisation de manifestation (<https://www.st-sulpice.ch/prestations-a-la-population/manifestationspermis-et-autorisations>). Le Foyer des Pâquis peut être utilisé uniquement entre 09h00 et 23h00. Le Locataire s'engage à respecter la directive précisant l'utilisation des salles communales du 15 janvier 2024.

1. Retrait/restitution des clés - Mise à disposition/restitution des locaux

Les clés doivent être retirées le jour de la location à l'administration communale durant les heures d'ouverture. Elles seront restituées le lendemain du jour d'utilisation à ces mêmes heures. Si la location débute ou se termine durant un week-end ou un jour férié, le retrait ou la restitution des clés doit être convenu avec l'administration. En cas de perte des clés, le remplacement de ces dernières sera facturé au locataire.

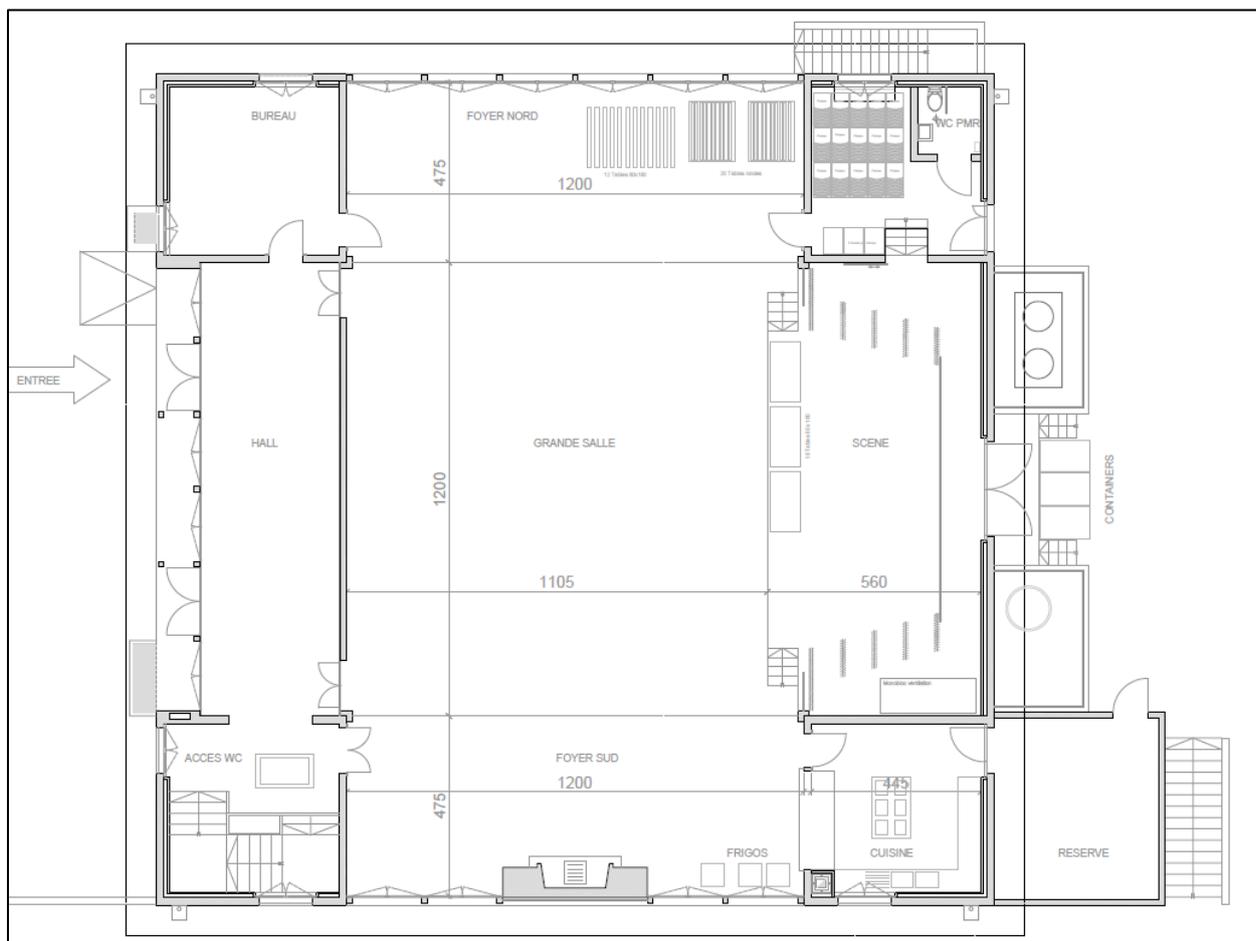
L'entrée dans les locaux peut se faire uniquement le jour réservé dès 09h00, le dépôt de matériel le jour précédent n'étant pas admis. Les locaux devront être libérés le jour de location à 23h00 au plus tard (rangement et nettoyage inclus).

Les locaux doivent être rendus nettoyés et rangés (les produits de nettoyage et torchons sont mis à disposition). Si tel n'est pas le cas, des frais de nettoyage de CHF 100.00 de l'heure seront à la charge du locataire. Toutes détériorations des locaux et/ou du matériel mis à disposition seront également à la charge du locataire ainsi que la perte de matériel. Les éventuels dommages causés aux locaux ou au matériel doivent être annoncés à l'administration communale (reception@st-sulpice.ch). Un container est mis à disposition des locataires pour l'évacuation des déchets. Seuls les sacs officiels taxés sont autorisés. En cas de dépôt de sac non-taxé, l'équivalent du prix des sacs taxés sera facturé au locataire.

2. Agencement des locaux

Le Foyer des Pâquis dispose d'une salle intérieure pouvant accueillir jusqu'à 280 personnes (disposition théâtre) ou 200 personnes (assises à table), d'une cuisine professionnelle agencée, de trois armoires frigorifiques (avec petit compartiment de congélation) et d'un lave-vaisselle. Les WC sont situés au sous-sol, non accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des WC handicapés seront disponibles au rez dans le courant de l'année 2024.

Le mobilier intérieur (tables et chaises) ne doit pas être utilisé à l'extérieur du Foyer des Pâquis. L'extérieur du Foyer des Pâquis n'est pas dédié à la location.



3. Matériel mis à disposition

Mobilier et divers :

250 chaises	30 tables rectangulaires (80x180cm)	20 tables rondes (Ø 150cm)
1 sonorisation <input type="checkbox"/> avec <input type="checkbox"/> sans	1 micro à main <input type="checkbox"/> avec <input type="checkbox"/> sans	

Vaisselle et ustensiles de cuisine (uniquement si l'option avec cuisine est sélectionnée) :

200 Petites assiettes Øint. 13cm Øext. 19cm	200 Grandes assiettes déco verte Øint. 17.5cm Øext. 26cm	97 Grandes assiettes déco noire Øint. 16.5cm Øext. 24.5cm
100 Assiettes creuses	150 Petits bols à dessert	300 Petites cuillères
300 Fourchettes	300 Couteaux	300 Cuillères à soupe
3 Couteaux d'office	1 Grand couteau	1 Couteau à pain
1 Fourchette à viande	1 Louche	1 Fouet
1 Fouet à sauce	1 Eplucheur/économe	2 Grandes cuillères de service
180 Tasses à café/thé	180 Sous-tasses à café/thé	192 Verres à pied
200 Verres à eau	100 Verres à blanc	12 Corbeilles à flûtes
10 Carafes à eau en porcelaine/verre	1 Bac de plusieurs services et pinces à salade	10 Saladiers
3 Petits thermos	5 Grands thermos	1 Ecumoire
2 Tire-bouchons	1 Planche à découper	8 Plateaux de service

4. Tarifs

Location de la grande salle – sans cuisine

	But lucratif ou commercial	Sans but lucratif ou commercial
Résident de St-Sulpice	CHF 200.00	CHF 100.00
Non résident de St-Sulpice	CHF 400.00	CHF 200.00

Les sociétés locales membres de l'USL et d'autres entités publiques bénéficient de la gratuité.

Location de la grande salle – avec cuisine

	But lucratif ou commercial	Sans but lucratif ou commercial
Résident de St-Sulpice	CHF 400.00	CHF 200.00
Non résident de St-Sulpice	CHF 800.00	CHF 400.00

Les sociétés locales membres de l'USL et d'autres entités publiques bénéficient de la gratuité.

Détails de la location

Date(s) de location :

Genre d'événement :

Entrées : Gratuit Payant

Heures début/fin de l'occupation :

Nombre de personnes :

Tarif appliqué* : CHF : Règlement uniquement sur facture.

*En cas d'annulation moins de deux semaines précédant la location, l'administration se réserve le droit de conserver 80% du tarif appliqué. L'administration communale peut en tout temps faire modifier ou annuler une location. Dans le cas d'une annulation de l'administration, le locataire est remboursé intégralement.

Confirmation

Par sa signature l'administration confirme la réservation susmentionnée sous réserve du respect de l'ensemble des conditions mentionnées dans le présent document.

St-Sulpice, le :

Le locataire :

L'administration :